diter la légende du fameux Complot papiste, d'après lequel les catholiques auraient, guidés par les Jésuites et Innocent XI, combiné tout un plan sanguinaire contre la sécurité de Londres et la vie du roi. Celui-ci, après des alternatives de foi catholique et d'opportunisme protestant, venait, bien que Stuart, d'accepter le Bill du Test (1673), qui excluait des emplois publics les citoyens reconnaissant la suprématie du Pape et la transsubstantiation eucharistique: le comte de Shaftesbury en était l'auteur, comme il était le protecteur de Titus Oates. Bientôt, à la faveur des calomnies de ce dernier, "la nation entière devint furibonde de haine et de crainte", et au milieu des rixes et des exécutions capitales, on exigea (1677) des fonctionnaires une Déclaration nettement protestante. Le duc d'York, calomnié par Titus Oates, étant devenu roi en 1685, sous le nom de Jacques II, fit aussitôt juger le malfaiteur national à la condamnation duquel l'Angleterre, jusque-là terrifiée, applaudit avec un soupir d'immense soulagement.

Le Bill du Test n'en subsistait pas moins; et, dès le lendemain de la Révolution de 1688 et la fuite du pusillanime Jacques II, que Louis XIV avait offert de secourir, le gallophobe et antipapiste Guillaume d'Orange, qui avait épousé, en 1677, Marie "fille très protestante du catholique duc d'York", aggravait la situation des catholiques, en s'empressant (13 février 1689) d'inaugurer son règne en Angleterre par la nouvelle formule de Déclaration protestante que venaient de rédiger Somers et d'autres légistes. La "bonne reine Anne", soeur de la précédente souveraine, mais catholique fille de Jacques II, dut subir le même affront à son avènement; et depuis sa mort, la dynastie protestante des Hanovre, placée sur le trône par les grands seigneurs whigs pour éviter tout retour des Stuarts, a prononcé régulièrement la formule anti-eucha-

ristique.

La transformation religieuse de l'Angleterre, son libéralisme, n'exigeaient-ils pas l'abrogation d'un texte élaboré à l'époque la plus troublée de l'histoire britannique, au lendemain de l'une des deux révolutions qui l'agitèrent si terriblement? Un coup d'oeil sur les progrès des idées depuis cent ans appuiera la réponse affirmative que tout

esprit droit est tenu de faire à cette question.